

REUNION LA MINAIS 2022

Réunion du
07/07/22 à 10h30
Lieu : NM

Page 1 / 4

Intervenants	Adresse	Représentant(s)	Téléphone	Présent	Diffusion
	1 rue Pierre Anne CS 1 44344 Bouguenais	Benoît HURARD benoit.hurard@idex.fr Charles BUCQUET charles.bucquet@idex.fr	02 40 52 85 50	X X	X X
	11 avenue Carnot 44923 Nantes cedex 9	Edouard MARTINETTI edouard.martinetti@nantesmetropole.fr Philippe WEISZ philippe.weisz@nantesmetropole.fr Laura PAIS laura.pais@nantesmetropole.fr	02 40 99 92 66	X X X	X X X
	HÔTEL DE VILLE Esplanade Pierre Brasselet - BP 88109 44981 SAINTE-LUCE- SUR-LOIRE	Telesforo TUNA t.tuna@sainte-luce-loire.com			X
	Naldeo Stratégies Publiques 2 boulevard Vauban Montigny le Bretonneux 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES cedex	Marc BRANCHU marc.branchu@naldeo.com	01 30 60 61 05	X	X
Riverains		Rémy CHAURE remchaur@wanadoo.fr Damien POTIRON potiron.damien@free.fr Cathy ISIDORE cathy.isidore@wanadoo.fr		X X X	X X X

1. OBJET DE LA RÉUNION

Réunion de suivi du chauffage urbain de La Minais entre IBEM (exploitant - délégataire), Nantes Métropole (délégant), NALDEO Stratégies Publiques (AMO pour le contrôle du contrat de délégation) et les représentants de l'association des riverains.

2. REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES GAZ

IBEM a informé les riverains par mail qu'elle rencontre un problème lié au fournisseur des pièges à son (société Beirens) sur l'évacuation des fumées. En effet, celui-ci a pris énormément de retard dans son programme de fabrication, en raison de grosses difficultés dans les approvisionnements matière, et annonce maintenant une livraison début décembre 2022.

Etant donné que les chaudières gaz ont été livrées dans les temps, IBEM a étudié une réalisation partielle de l'opération, mais compte tenu de l'encombrement important des pièges à son, ceux-ci doivent obligatoirement être installés avant les chaudières, ce qui rend ce phasage impossible.

Au vu de cet aléa, IBEM a été contraint de revoir totalement le planning de ces travaux et projette de les réaliser dans le courant de la prochaine saison de chauffe. Des plans et un calendrier de travaux sont distribués aux riverains lors de la réunion pour les informer.

Mme Isidore demande s'il y a un risque de panne des chaudières actuelles en poursuivant l'exploitation.

IBEM répond que non, parce que les travaux prévus pour traiter les nuisances sonores, et que les chaudières existantes ne présentent pas de dysfonctionnement.

Compte tenu du décalage, le chantier devra se dérouler pendant la saison de chauffe et non pas en période d'été, ce qui obligera à utiliser une chaudière mobile, qui sera au biofioul, pour sécuriser l'approvisionnement.

IBEM transmettra l'information du type de biofioul utilisé.

IBEM

Mme Isidore demande quelle sera la durée des travaux.

M. Hurard répond 2 mois. Il précise qu'il faut garantir en parallèle la fourniture de chaleur et donc la bonne exploitation de la chaudière bois en période hivernale.

M. Martinetti dit qu'il avait été envisagé de n'utiliser que les chaudières murales si les travaux duraient une semaine, et demande s'il est possible de réduire ces 2 mois.

M. Bucquet répond que la manutention est plus complexe que dans l'avant-projet car les manutentionnaires ont dit que le planning n'était pas tenable.

M. Chauré demande si les nouvelles chaudières seront insérées par le toit.

M. Bucquet répond que les chaudières passeront par la double porte coupe-feu car il est toujours préférable de privilégier la manutention au sol. A l'occasion de ses travaux les chaudières murales seront démontées.

Mme Isidore demande s'il y aura des engins de chantier.

IBEM répond qu'il n'y en aura pas à demeure sur site, sauf au moment de livrer le matériel. Les travaux sont essentiellement constitués de main-d'œuvre.

M. Potiron souhaite connaître les heures d'intervention pour ne pas subir de bruit tôt.

M. Bucquet indique qu'il stipulera dans les marchés que les interventions ne débuteront pas avant 8h. La seule exception pourra être le jour où la grue sera installée.

M. Potiron déclare que ce n'est pas un problème si c'est une seule journée, mais qu'il sera attentif.

M. Chauré demande si l'acousticien (M. Dugast) contrôlera les opérations réalisées.

IBEM répond que c'est bien prévu et qu'il fera les mesures pour vérifier que les travaux auront l'efficacité attendue.

Mme Isidore demande d'où provient la chaudière.

M. Bucquet répond qu'elle est produite au Liechtenstein, pays du fournisseur Hoval.

3. FONCTIONNEMENT

Mme Isidore demande si le fonctionnement de la chaudière bois s'est amélioré après le changement de fournisseur (TPF), car IBEM avait fait état de difficultés cet hiver lors de la visite de la chaufferie.

M. Bucquet indique qu'il est actuellement satisfait, mais la période estivale où il est facile de sécher du bois n'est pas forcément représentative des capacités au fournisseur à respecter le taux d'humidité du bois sur toutes les saisons.

M. Bucquet réitère qu'il jugera véritablement de la qualité de l'approvisionnement du fournisseur (TPF) dans la période plus critique de décembre à février, lorsqu'il est plus difficile d'avoir du bois sec.

Mme Isidore demande si IBEM anticipe des tensions sur le marché du bois.

M. Bucquet indique qu'il n'y a pas de problèmes sur le gisement et la ressource, mais qu'il y a des difficultés de prix liées à la part fioul utilisée pour le transport du bois ainsi que dans les coûts de transformation.

4. FONCTIONNEMENT DE LA CHAUDIÈRE BOIS

M. Bucquet indique envoyer les informations de combustion.

Mme Isidore mentionne ne pas avoir pris note de la mise à jour depuis le 14 mars. Elle déclare que le système de mise en ligne lui convient, et qu'elle souhaite qu'il soit mis à jour régulièrement.

M. Martinetti demande si un contrôle APAVE des rejets atmosphériques est prévu prochainement.

M. Bucquet indique qu'il a été réalisé dans la semaine du 21 au 25 mars, et que les mesures étaient conformes y compris pour les dioxines et furanes.

Nantes Métropole et Mme Isidore demandent à ce que le rapport de contrôle soit envoyé.

IBEM

Des tests sont en cours sur les cendres sous foyer (y compris sous multicyclone) pour les revaloriser en épandage. Les cendres sous filtre à manches sont quant à elles envoyées en Centre d'Enfouissement Technique.

Nota : les riverains sont informés qu'IBEM rencontre des problèmes informatiques, à ce jour en voie de résolution.

5. REJETS ATMOSPHÉRIQUES

L'association demande que l'on puisse installer un capteur temporaire et répéter l'opération de l'île de Nantes.

M. Chauré fait référence à une réunion au cours de laquelle il a été dit que l'installation d'un tel capteur était techniquement possible et que la Ville de Sainte-Luce-sur-Loire indique avoir envoyé un courrier à Nantes Métropole à ce sujet.

	<p>M. Weisz confirme que Nantes Métropole a bien reçu ce courrier et l'a transmis à la Direction Santé - Transition Ecologique.</p> <p>Nantes Métropole a récemment nommé un Directeur de la santé pour traiter ce sujet de la santé environnementale qui émerge sur le territoire dans beaucoup de domaines. Une consultation citoyenne santé a été lancée cet été pour interroger les habitants, et M. Weisz précise qu'il fera en sorte que le collectif ait l'information pour pouvoir participer à cette consultation.</p> <p>6. VISITE CHAUFFERIE</p> <p>Mme Isidore demande si la prochaine visite de site pourra avoir lieu comme d'habitude en mars.</p> <p>M. Hurard répond que cela lui semble possible car les travaux seront achevés d'ici là.</p>	NM	
--	--	----	--